



## Section 04

### Motion : soutien de la recommandation du CSI « postes CR »

La section 04 soutient la recommandation du CSI de l'INP du 28 septembre 2018 et recopiée ci-après.

### Recommandation POSTES CR

Le nombre de postes ouverts au concours par le CNRS ces dernières années (600 postes annuels : 300 chercheurs et 300 ITA) permettait à peine de préserver une masse critique indispensable pour que le CNRS puisse maintenir l'excellence de ses travaux scientifiques. La diminution du nombre de postes de chercheur(e)s annoncée pour l'année 2019, de 300 à 250 postes, ne permettra pas au CNRS de garantir une recherche et une innovation de qualité aux niveaux national et international. Cette décision du CNRS enverra un signal très négatif aux générations futures qui ne fera qu'accentuer leur désaffection pour les études scientifiques. Pour les raisons précitées, le CSI de l'INP tient à alerter la présidence du CNRS et ses tutelles sur le risque d'affaiblissement de la recherche française que pourrait engendrer cet abaissement du nombre de postes. Il tient donc à exprimer avec force son opposition à une telle diminution.

Laurence Pruvost  
Présidente de la section 04

Motion adoptée le 16/10/2018 : 19 votants ; 19 oui ; 0 non.

#### Destinataires

- M. Antoine PETIT, Président du CNRS
- M. Alain SCHUHL, Directeur Général Délégué à la Science du CNRS
- Mme Astrid LAMBRECHT, Directrice de l'INP
- Mme Thérèse HUET, Directrice Adjointe Scientifique de l'INP
- Mme Pascale LAUNOIS-BERNEDE, Présidente du CSI de l'INP
- M. Olivier COUTARD, Président de la CPCN